



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St. / 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Services de production audiovisuel	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2B03-180178/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client W2B03-18-0178	Date 2018-05-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CX-026-74595	
File No. - N° de dossier cx026.W2B03-180178	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-05-18	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Deen(CX Div.), Raihanna	Buyer Id - Id de l'acheteur cx026
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-4033 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 949-1281
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 006

La présente modification vise à :

- A) répondre aux questions des soumissionnaires; et
- B) apporter des modifications à la demande de propositions.

PARTIE A) Répondre aux questions des soumissionnaires

Question 7: Les détails de l'appel d'offres W2B03-180178/A pour les trois vidéos sont clairs, mais les énoncés :

- 19 graphiques animés
- 13 illustrations
- 25 améliorations d'image
- 2 activités interactives

ne contiennent pas suffisamment de détails pour pouvoir évaluer exactement les coûts. Pouvez-vous fournir un exemple de chacun avec le niveau de détail, de durée, de style et de qualité désiré?

Réponse 7: 19 graphiques animés – ajouter du mouvement aux illustrations et aux images. La plupart des illustrations et des images existent déjà.

1. ex. une série d'illustrations existante d'une série ou d'un flux d'étapes en processus devient un vidéo illustrant le flux du processus.
 2. ex. une illustration existante d'un transmetteur radar et d'une cible. Ajouter des impulsions pour montrer l'action.
 3. ex. créer de nouveaux graphiques pour illustrer un processus.
- 13 illustrations – illustrations techniques pour faire la démonstration d'un processus ou d'une composante
 1. ex. nouvelle illustration d'une composante.
 2. ex. préciser et améliorer des illustrations existantes.
 - 25 améliorations d'image – rendre les images existantes plus instructives.
 1. ex. ajouter des étiquettes et du mouvement aux images existantes.
 - 2 activités interactives – ajouter un peu d'interactivité aux illustrations et aux images existantes.
 1. Ex. Créer des présentations de composantes commandées par la souris à partir d'illustrations et d'images existantes.

Question 8 : Pourriez-vous donner davantage de détails sur le contenu des vidéos? Seront-ils surtout des rouleaux B ou des entrevues?

Réponse 8 : Les vidéos montreront une procédure (l'audio ou la narration sera ajouté dans le processus de montage). Les deux courts vidéos seront filmés à bord d'un navire HMCS.

Les vidéos seront des rouleaux B. Les vidéos montreront des techniciens qui exécutent ce que nous appelons une « maintenance planifiée », qui peut être décrit comme « maintenance mensuelle préventive » sur diverses pièces d'équipement. Un des vidéos montrera le remplacement d'un « magnétron » dans un radar de contrôle de tir. Cela se fait lorsque l'équipement a atteint un nombre d'heures de fonctionnement établi; il faut alors le remplacer et l'expédier à un centre de service pour le remettre en état.

Question 9 : Puisque ce concours ne se tient pas en vertu d'une offre à commandes ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement existant, je suppose que le délai pour les soumissions est de 40-45 jours. L'État pourrait-il reporter la date de clôture en conséquence?

Réponse 9 : Le service de production audiovisuelle fait partie du groupe de services au code NIBS T. Services de communications, de photographie, de cartographie, d'impression et de publication, précisément T009A; ces services sont exempts de l'Accord de libre-échange nord-américain. Selon sa valeur estimée, ce besoin est aussi exempt de l'accord de libre-échange canadien. Pour ces raisons, nous l'affichons pendant 15 jours civils. Cependant, la DDP a maintenant été prorogée jusqu'au 18 mai 2018.

Question 10 : Selon la DP, le soumissionnaire doit disposer d'une attestation de sécurité d'installation. L'État accepterait-il qu'un entrepreneur ait demandé cette attestation sous réserve de ne lui attribuer le contrat, s'il est choisi, que s'il obtient l'attestation nécessaire?

À la relecture de la LVERS, je n'y vois aucune mention d'une attestation de sécurité d'installation. L'exigence concerne le personnel qui doit avoir une cote de fiabilité approfondie.

Veuillez préciser.

Réponse 10 : Selon la partie 6.1 Exigences relatives à la sécurité de la DP, à la date de clôture des soumissions, les conditions suivantes doivent être respectées : (a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent; **et** la partie 7.1 Exigences relatives à la sécurité : 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.

Question 11 : La DP exige un déplacement en C.-B. pour y filmer pendant 2 jours. Puisque la section financière exige des soumissionnaires d'inclure ce coût dans la soumission, car c'est un critère d'évaluation, les soumissionnaires de la C.-B. profitent d'un énorme avantage sur les soumissionnaires de l'extérieur.

L'État accepterait-il de retirer le coût de ce voyage aux fins d'évaluation, sous réserve d'un remboursement sans majoration de ces déplacements, selon les directives du Conseil du Trésor?

Réponse 11 : Les coûts de voyage doivent être inclus dans la proposition financière du soumissionnaire en vertu de la section 7.7 PAIEMENT, sous-section 7.7.1.2.1 Frais de déplacement et de subsistance jusqu'au prix plafond.

Question 12 : Pouvez-vous nous donner des exemples probables de la complexité attendue des produits finaux? On tente simplement de juger de l'effort nécessaire pour compléter le projet... Existe-t-il des exemples de vidéos, d'interactions ou des scénarios que l'on pourrait consulter?

Réponse 12 : Puisque moderniser la formation composée de présentations PowerPoint et d'images est un nouveau projet, nous n'avons aucun exemple de vidéo à fournir. Je peux fournir une ébauche de scénario pour les 12 vidéos d'entretien mensuel.

Question 13 : La question porte sur l'énoncé des travaux. Pour chacune des activités interactives, combien de points à cliquer l'État s'attend-t-il dans chaque activité?

Réponse 13 : Toutes les améliorations doivent être au niveau IMI 1, c'est-à-dire au plus 20 points à cliquer par activité.

Question 14 : Veuillez donner plus de renseignements au sujet des 2 vidéos suivantes :

- a) Un (1) vidéo de remplacement de magnétron d'une durée d'environ cinq (5) minutes, en anglais, avec sous-titres français;
- b) Un (1) vidéo Flash-up d'une durée d'environ trois (3) minutes, en anglais, avec sous-titres français.

Réponse 14 :

Voir la partie B ci-dessous

PARTIE B) Apporter des modifications à la demande de propositions

- 1) **À la page 4, TABLE DES MATIÈRES, LISTE DES ANNEXES, Annexe A** Énoncé des travaux :

Insérer:

Appendice à l'annexe A Détails vidéo supplémentaires

Et

- 2) **Aux pages 37 et 38, sous Annexe A, ÉNONCÉ DES TRAVAUX**

Insérer:

APPENDICE À L'ANNEXE A

DÉTAILS VIDÉO SUPPLÉMENTAIRES

Vidéo 1 : le vidéo de la procédure d'entretien mensuel

Renseignements supplémentaires pour le vidéo de la procédure d'entretien mensuel :

- Le vidéo commence par montrer chaque pièce du système de radar (ex. console, émetteur-récepteur, interrupteur de sécurité de la mâture)
- 12M1 - procédure 3M1, entretien complet 3M6 (M1, vérification de l'interrupteur de couplage; M2, nettoyage du filtre à air de la console; M3, vérification du ventilateur de la console; M4, nettoyage de la boule de commande; M5, vérification du fonctionnement du ventilateur de l'émetteur-récepteur en bande X; et M6, vérification du fonctionnement du ventilateur de l'émetteur-récepteur en bande S)
- 12M2 - VERROUILLAGE-ÉTIQUETAGE - UNITÉ DE PROCESSEUR ET ÉCRAN TFT – VÉRIFICATION DE TOUS LES RACCORDS, BOULONS ET CÂBLES
- 12M4 - BANDE S MK2 SOCLE ET RÉSEAU - NETTOYAGE ET INSPECTION
- 12M6 - BANDE S MK2 SOCLE ET RÉSEAU - LUBRIFICATION DU SOCLE

- 12M8 - BANDE S MK2 SOCLE ET RÉSEAU - VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE COMMANDE
- 12M4 - BANDE S MK2 SOCLE ET RÉSEAU - VÉRIFICATION DE LA MISE À LA MASSE
- 12M8 - BANDE S MK2 SOCLE ET RÉSEAU - VÉRIFICATION DU JOINT DU COUVERCLE D'ACCÈS

12M1 Les 12 entretiens mensuels englobent toutes les procédures d'entretien normalement effectuées en 12 mois. Pour les radars de bande S, ce sont les procédures 3M1 à 3M4, et 3M6.

3M1 Le technicien vérifie le verrouillage de sécurité sur l'armoire de l'émetteur-récepteur. Il dépose le couvercle; cela ouvre le verrouillage à ressorts, coupe l'alimentation haute tension et éteint la DEL DS9.

3M2 Le technicien retire le filtre à air de l'afficheur et de l'ordinateur du radar.

3M3 Il inspecte visuellement le ventilateur de l'unité de processeur.

3M4 Il dépose la boule de commande pour la nettoyer.

3M6 Le technicien inspecte visuellement le ventilateur pour s'assurer qu'il refroidit adéquatement l'armoire de l'émetteur-récepteur.

12M2 Avant de commencer cette procédure d'entretien, le technicien effectue la procédure de verrouillage et d'étiquetage.

Il faut attacher solidement tous les câbles; sinon, les vibrations du navire finissent par les débrancher.

12M4 Le technicien s'assure que le socle et le réseau de l'antenne ne sont pas rouillés et que tout le matériel est fixé solidement, puis il remplace le sac de séchage à air.

12M6 Le technicien vérifie le niveau d'huile du socle de l'antenne; il doit se trouver au milieu de la jauge visuelle.

12M8 Le technicien vérifie les barres de fixation de l'antenne pour s'assurer qu'elle peut tourner sans heurts. Il vérifie ensuite la courroie crantée et les disques de la courroie pour s'assurer qu'elle n'est ni endommagée ni usée.

12M10 Le technicien vérifie que la tresse de mise à la masse connecte bien le socle et la coque du navire, et s'assure que la tresse, les boulons de montage et les rondelles ne montrent aucun signe de corrosion. Il applique ensuite assez de graisse pour atténuer toute corrosion.

12M12 Le technicien inspecte visuellement les joints de l'armoire de l'émetteur-récepteur pour s'assurer qu'ils ne sont pas détériorés.

Une fois l'entretien terminé, le technicien retire les dispositifs de verrouillage et d'étiquetage, remet le système en service et s'assure qu'il fonctionne correctement.

Sollicitation No. - N° de l'invitation
W2B03-180178/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W2B03-180178

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier
CX026. W2B03-180178

Buyer ID - Id de l'acheteur
CX026
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Vidéo 2 : vidéo du remplacement du magnétron

Le remplacement de magnétron sera une série de courts clips montés en un vidéo de 5 minutes qui montre les techniciens qui déposent et remplacent le magnétron du système de guidage radar à bord du navire. Il comprendra la description vocale hors champ de leurs gestes, en anglais, sous-titrée en français. Le générique d'ouverture affichera le titre et quand effectuer la procédure (après 8 000 heures d'utilisation); le vidéo la suivra étape par étape, tel que décrit dans le manuel technique. Chaque section sera précédée d'une diapositive titre décrivant les mesures d'entretien que les techniciens sont sur le point d'effectuer. La scène de conclusion montrera l'affichage du radar où le système est en service, pour vérifier la procédure. La vidéo doit être livrée en format MP4 480p et 1080p.

Vidéo 3 : vidéo sur la mise en marche

Ce vidéo vise à montrer aux participants les composantes du radar de navigation et les étapes de mise sous tension et de configuration du radar avant de l'utiliser. Il suivra le technicien pendant qu'il active et configure le radar, en veillant à souligner le résultat de chaque mesure prise (p. ex., après avoir enfoncé le bouton Marche - remarquer les lumières et les résultats visibles). Le vidéo décrira hors champ, en anglais, les gestes des techniciens et les résultats obtenus, avec sous-titres en français. Le vidéo commencera par montrer et nommer les composantes du système de radar, puis montrera le technicien qui le met en marche et le configure en vue de son utilisation, et commentera les résultats des diverses étapes. En conclusion, il montrera l'écran radar pour démontrer que le système fonctionne bien. Le vidéo doit être livré en formats MP4 480p et 1080p.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.